

## Oui au port du masque

Le port volontaire du masque n'a que très partiellement fonctionné et le nombre de cas est en hausse. « Pour le personnel des trains qui le porte, l'obligation de mettre le masque pour les usagers est une bonne nouvelle. Le personnel des trains est ainsi mieux protégé contre le coronavirus. Cela va dans le sens de la protection du personnel pour laquelle nous nous engageons depuis le début de la crise », souligne Giorgio Tuti, président du SEV. Par contre, l'application de l'obligation peut être source de conflit. « Le personnel des trains n'a pas de tâches de police. Nous appelons la clientèle à être raisonnable. » A noter que l'obligation est bien respectée depuis son entrée en vigueur lundi.

## Il faut renforcer le pouvoir d'achat

La Suisse traverse une grave récession, souligne lundi l'Union syndicale suisse. « Les travailleuses et travailleurs qui perçoivent les plus bas salaires sont les plus touchés, alors que leurs revenus stagnaient déjà depuis plusieurs années », comme le montre le nouveau rapport sur la répartition de l'IUSS. Il faut maintenant agir pour renforcer le pouvoir d'achat et stabiliser la conjoncture. Et pour éviter une catastrophe sociale. Une baisse immédiate de la facture d'assurance-maladie par la distribution des milliards de réserves excédentaires accumulées s'impose. Cette mesure pourrait déjà être mise en œuvre dans la loi COVID-19.

## Nous sommes là pour vous durant l'été !

Ce journal est le dernier avant la pause estivale. Le prochain numéro (n°11) paraîtra le 27 août. L'engagement du SEV ne s'arrête bien sûr pas avec l'été. Toutes les informations importantes seront disponibles sur nos canaux numériques.

Nous vous souhaitons un bel été!



sev-online.ch et notre page Facebook @verkehrsgewerkschaft



### CRISE SANITAIRE

# Les crédits pour Swiss mais la situation reste critique

Markus Fischer  
markus.fischer@sev-online.ch

**Après le oui des actionnaires Lufthansa le 25 juin pour le sauvetage de la compagnie par l'Etat allemand, plus rien ne pouvait empêcher l'octroi de crédits avec garantie fédérale aux filiales de Lufthansa Swiss et Edelweiss. Le SEV s'est beaucoup engagé avec sa branche du transport aérien SEV-GATA pour un soutien de la Confédération au domaine de l'aviation, où des milliers de postes de travail sont menacés.**

Si le sauvetage du groupe Lufthansa avait échoué, la garantie de la Confédération avalisée au début juin par les Chambres fédérales pour les crédits bancaires de 1,275 milliard de francs en faveur des filiales de Lufthansa Swiss et Edelweiss aurait été remise en question. Maintenant les contrats peuvent être signés et les premières tranches de crédit octroyées. Ceci permettra à Swiss et Edelweiss de retrouver leur solvabilité, les salaires pourront être garantis sur le long terme et espérons-le, les dettes auprès de la clientèle pourront être épongées.

A cause de la pandémie du coronavirus, dès la mi-mars la compagnie Swiss a dû suspendre la plus grande partie de ses vols. Ainsi le premier trimestre 2020 a été bouclé sur un déficit de 84,1 millions de francs – contre 48,3 millions de bénéfices au premier trimestre 2019. En juin, la compagnie a pu assurer à peu près un cinquième de l'offre prévue, et le calendrier des vols jusqu'au 24 octobre, présenté le 29 juin, prévoit une hausse progressive pour atteindre 40% du pro-

gramme initial des vols.

La pandémie continue de limiter le trafic aérien : chaque nouveau foyer dans le monde peut causer l'annulation de vols, il y a des complications liées aux restrictions pour entrer dans certains pays, des mesures de protection restent nécessaires et de manière générale, les gens ont moins envie de voyager.

#### Baisser les coûts sans licencier

Pour essayer les pertes financières décollant des tickets invendus, Swiss a non seulement demandé l'aide de l'Etat mais elle a aussi annoncé début mai une baisse des coûts de 20% pour respecter les conditions liées à un soutien de la Confédération. Elle a décidé de suspendre certains investissements, de reporter les livraisons d'avions déjà commandés et de mettre au rebut les vieux avions.

L'entreprise veut aussi réaliser des économies au niveau du personnel, toutefois « elle mettra tout en œuvre pour éviter les licenciements », a promis le chef de Swiss Thomas Klühr le 6 juin, après l'aval du Parlement pour l'aide fédérale. Le nombre de postes devra baisser au gré des « fluctuations naturelles ». Pour les pilotes, Swiss veut baisser l'âge de la retraite et encourager le personnel de cabine à choisir un modèle de travail à temps partiel.

#### Les salaires de moins de 4000 fr. épargnés

Swiss a immédiatement stoppé les engagements et introduit le chômage partiel dans l'ensemble de l'entreprise. Jusqu'à fin juin, elle a versé l'entier des salaires au personnel en situation de chômage partiel. Dès le 1er juillet, elle ne verse plus que le minimum légal de 80%. En ce qui concerne le personnel au sol, SEV-GATA a pu convenir d'une protection spéciale pour les petits revenus : aucune baisse pour les salaires en-dessous de 4000 fr. par mois (pour un taux d'activité de 100%). Les allocations de résidence ne seront ni réduites, ni prises en compte dans le calcul de ces « salaires minimaux ». En outre, dans les cas difficiles reconnus, il est prévu qu'une fondation intervienne.

« Nous reconnaissons les efforts de Swiss pour le maintien des places de travail », admet le président de SEV-GATA et secrétaire syndical Philipp Hadorn. « Cependant les pertes salaria-

les à cause du chômage partiel mettent beaucoup d'employé-e-s dans la précarité. Il faut donc espérer que le nombre de vols « Swiss » augmente bientôt, ce qui fera baisser le chômage partiel. D'un autre côté, cela a tout son sens qu'une aide de l'Etat soit octroyée aux employé-e-s de Swiss sous forme d'indemnités de chômage partiel permettant d'éviter les licenciements car ainsi, dès que les vols reprendront, le personnel pourra être réengagé. Toutefois il faut du temps pour une telle reprise, c'est pourquoi SEV-GATA s'est engagé pour une prolongation de la durée maximale d'octroi des indemnités de chômage partiel, qui est actuellement de 12 mois, à 18 mois. Et le Conseil fédéral s'est prononcé de manière favorable la semaine dernière. »

Depuis le début de la crise, le partenariat social a très bien fonctionné d'après Philipp Hadorn : « Swiss intègre la plupart du temps SEV-GATA aux discussions concernant le personnel. En réalité, elle le fait presque toujours. Toutefois nous restons vigilants et sommes toujours là pour soutenir nos membres en cas de problème. »

## Swissport en danger

Bien que le Parlement ait aussi accordé 600 millions de francs avec garanties fédérales aux entreprises connexes, Swissport y renonce pour ses quelque 5500 employé-e-s des aéroports de Zurich, Genève et Bâle parce qu'il n'y a aucune garantie qu'une partie des fonds ne parte pas à l'étranger. L'entreprise espère que des investisseurs se manifestent. Comme les prestations de Swissport sont nécessaires au bon fonctionnement du système, à la demande des cantons qui abritent des aéroports, les compagnies des aéroports prévoient des entreprises reprenneuses des prestations au cas où Swissport deviendrait insolvable. SEV-GATA exige que les partenaires sociaux soient intégrés. Une lettre a été adressée aux trois ministres des transports, à tous les parlementaires cantonaux, ainsi qu'aux aéroports. Au moment du bouclage, Swissport n'a pas encore pris position sur le résultat que le site de Zurich a négocié le 19 juin avec SEV-GATA au sujet des adaptations temporaires de la CCT et du plan social. SEV-GATA mène aussi des négociations tout aussi difficiles sur la CCT et le plan social avec Swissport Genève.



Les secrétaires syndicaux SEV Philipp Hadorn (à dr.) et Markus Cadosch (à g.) le 2 juillet à Zurich, avec Bert Filler du comité de SEV-GATA.